



Trophée de France des Jeunes Cyclistes

2014

REGLEMENT TROPHEE DE FRANCE DES JEUNES CYCLISTES

REGLEMENT GENERAL

1) DATE ET LIEU

Le Trophée de France des Jeunes Cyclistes se déroulera à **Montoire sur le Loir du 4 au 6 juillet 2014.**

L'organisateur proposera aux équipes des hébergements collectifs payants dans des établissements conformes à la réglementation en vigueur concernant l'accueil des mineurs (*Les responsables d'équipes devront se munir des autorisations parentales et des fiches sanitaires des coureurs de leur équipe.*)

2) EQUIPES RETENUES

Seront retenues pour participer au Trophée de France des Jeunes Cyclistes **une équipe par comité de sélection régionale** plus l'équipe du club ou du département de l'organisateur

Il sera organisé dans chaque comité une ou plusieurs épreuves de sélection visant à rechercher les meilleurs jeunes qui composeront les équipes régionales.

3) COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe de comité sera composée de **12 coureurs** licenciés dans un club affilié à la fédération française de cyclisme répartis de la manière suivante :

2 pupilles filles et 2 Pupilles garçons 9 et 10 ans
2 Benjamines et 2 Benjamins 11 et 12 ans
2 Minimes filles et 2 Minimes garçons 13 et 14 ans

LE SURCLASSEMENT NE SERA PAS AUTORISE

Le maillot porté est celui du Comité Régional sauf pour la sélection du club ou du comité départemental de l'organisateur.

4) ENCADREMENT

L'équipe sera encadrée par **4 accompagnateurs maximum** dont l'un au moins sera une femme. Des 4 accompagnateurs 2 au minimum seront titulaires d'un BF1 ou équivalent (respect impératif de cette obligation). Le Comité Régional pourra présenter un jeune Arbitre des Ecoles de Vélo (**à partir de 14 ans jusqu'à 18 ans**). Il participera au contrôle de l'épreuve et une formation lui sera assurée. Il sera pris en charge (hébergement et restauration) par son Comité.

Chaque Comité présentant un jeune arbitre recevra un bonus de 100 points **sous la condition de présentation du livret jeune arbitre validée par le comité régional**

5) LES EPREUVES

Une épreuve de vitesse sur 300 à 500 m
Une épreuve de relais de cyclo-cross
Une épreuve par équipe (CLM)
Un questionnaire / Une épreuve mécanique en relais
Une épreuve sur route

6) CLASSEMENT ET RECOMPENSES

a) Classement général par équipes :

Le classement général final par équipes s'obtiendra par l'addition des points marqués par les **5 meilleurs coureurs filles plus les 5 meilleurs coureurs garçons de l'équipe** (soit 10 coureurs) dans l'épreuve de vitesse et dans l'épreuve sur route auxquels il faudra ajouter les points marqués par l'équipe à l'épreuve de relais de cyclo-cross, de Contre La Montre, au questionnaire et à l'épreuve mécanique sur l'ensemble de l'équipe soit les 12 coureurs.

Pour les épreuves de vitesse et de route les points marqués correspondront au barème 1, pour la course de relais et l'épreuve par équipe au barème 2 et pour le questionnaire et l'épreuve mécanique au barème 3.

En cas de coureurs ex aequo, les points qui leur seront attribués seront ceux de la place concernée. Il n'y aura pas de partage des points.

En cas d'ex aequo au classement général par équipes, il sera tenu compte de la place obtenue dans la course de relais par équipes (cyclo-cross).

b) Récompenses :

L'équipe déclarée vainqueur du Trophée de France des Jeunes Cyclistes, sera l'équipe du comité qui aura marqué le plus grand nombre de points. Elle se verra attribuer un trophée qui sera acquis définitivement après trois victoires.

Chaque coureur recevra une réplique de ce trophée, un maillot floqué Trophée de France des Jeunes Cyclistes et une médaille d'or F.F.C.

Les coureurs des équipes classées seconde et troisième recevront chacun une médaille d'argent ou de bronze F.F.C.

7) PREINSCRIPTION

Chaque comité devra envoyer à l'organisateur, pour le 15 avril 2014 (sans la composition de la sélection), une préinscription de son comité régional

Une copie est à envoyer par mail à **la FFC**

8) ENGAGEMENTS

Les engagements seront réalisés par internet ou par mail pour le 17 juin au plus tard délai de rigueur

Les noms des 4 encadrants, du jeune arbitre et éventuellement des coureurs seront envoyé par mail à la FFC à a.lefort@ffc.fr et lafarque.frederic@free.fr

Il sera tenu compte de l'ordre d'engagement des participants pour la composition des séries de vitesse. L'attribution des dossards des équipes sera effectuée selon le classement général final de l'année précédente. Si de nouvelles équipes sont engagées, un tirage au sort sera effectué. En cas de force majeure, un coureur titulaire pourra être remplacé jusqu'au jeudi 3 juillet 2014 à 19h00. Passé ce délai, aucune modification ne pourra plus être acceptée.

9) BADGES

Le jour de l'épreuve, chaque concurrent devra présenter sa licence et sa carte nationale d'identité ou une copie du livret de famille, ceci afin de lui établir un badge valable pour la durée de l'épreuve. Sans ces pièces officielles le départ lui sera refusé.

Les 4 responsables d'équipe et le jeune arbitre seront soumis aux mêmes obligations. Sans ces pièces officielles, leur badge leur sera refusé.

10) Présentation des équipes

Chaque équipe arrivée sur le podium sera présentée par l'animateur, si celle-ci s'accompagne de produits régionaux, ils seront **sans alcool**.

11) PROGRAMME

Jeudi

14h00 – 19h00 Accueil des équipes, Opérations de contrôle et remise des dossards

Vendredi

08h30	Réunion des responsables d'équipes
09h30	Présentation des équipes
10h00	Epreuve mécanique
11h30 – 13h00	Déjeuner
14h00 – 18h00	Epreuves de vitesse Séries, ½ finales et finales
18h30 – 19h15	Présentation des équipes
19h00 – 20h 30	Repas

Samedi

08h30	Ouverture du local technique
10h00 – 11h30	Epreuve relais cyclo-cross
11h30 – 13h00	Déjeuner
14h00 – 15h00	QCM
15h45 – 18h15	CLM par équipes
18h30	Réunion des responsables d'équipes
19h00 – 21h00	Repas

Dimanche

07h30 – 8h30	Ouverture du local technique – Reconnaissance du circuit route
08h30	Fermeture du circuit
08h30	Appel et contrôle des vélos par catégorie
09h00 – 13h00	Epreuves sur route
12h30 – 14h00	Déjeuner

CÉRÉMONIE 15h00 – 16h30

L'ordre du programme pourra être modifié en fonction d'impératifs locaux

REGLEMENT TECHNIQUE

I – ORDRE DE PASSAGE

Pour les épreuves de vitesse et régularité, l'ordre de passage des catégories sera le suivant :

Pupilles filles, pupilles garçons, benjamines, benjamins, minimes filles et minimes garçons.
En fonction de contraintes locales cet ordre de passage pourra être modifié.

II - EPREUVE DE VITESSE (barème 1)

Elle se déroule sur une ligne droite bitumée de 300 à 500 mètres.
Chaque concurrent disputera 3 sprints, série, demi-finale et finale.

Les séries de vitesse sont composées de 6 à 10 coureurs maximum en fonction de la largeur de la route.

La composition des séries se fait suivant l'ordre d'attribution des dossards, ceci afin d'éviter que 2 coureurs du même comité ne se retrouvent dès les séries dans le même groupe.

A partir des demi-finales, suivant les résultats du 1^{er} tour, deux coureurs d'un même comité pourront se trouver dans la même série

Les concurrents seront rangés à partir de la corde, sur des lignes matérialisées sur le sol dans l'ordre du tirage aléatoire.

Le départ se fera tenu par des bénévoles (mis à disposition par l'organisateur) ou les éducateurs et donné au sifflet. Il n'y aura aucun faux départ. Les teneurs devront conserver les 2 pieds au sol sous peine de disqualification de leur coureur.

La distance sera matérialisée au sol par des lignes tracées tous les 100m ou des panneaux.

La prise de sillage est autorisée, néanmoins les concurrents devront conserver leur ligne, à moins d'avoir une franche longueur d'avance et ils ne devront pas faire de manœuvre pour empêcher l'adversaire de passer.

Toutes fautes caractéristiques feront l'objet d'un déclassement à la dernière place de leur série par le jury des arbitres.

Les incidents mécaniques, techniques ou la chute ne seront pas prétexte à recommencer. Le coureur devra franchir la ligne pour être classé et poursuivre l'épreuve.

Ordre de passage :

1^{er} tour : se dérouleront par catégories suivant l'ordre mentionné dans l'article 1

½ finales : par catégorie, les meilleures séries partiront en dernier.

Finales : se dérouleront pour l'ensemble des catégories dans l'ordre suivant

Les finales des places 17 à 24,

Les finales des places 9 à 16

Les finales des places 1 à 8.

Les compositions des séries seront affichées au départ et à l'arrivée.

En fonction d'impératifs locaux, Le collège des arbitres pourra éventuellement modifier l'ordre de passage des séries

III - EPREUVE DE RELAIS DE CYCLO-CROSS (barème 2)

C'est une épreuve par équipes. Les points attribués sont ceux du barème 2. Tous les coureurs composant l'équipe courront selon un ordre établi par chaque équipe

Deux parcours distincts, l'un de 800m à 1200m environ pour les pupilles filles, les pupilles garçons et les benjamines, l'autre de 1500m à 2200m environ pour les benjamins, les minimes filles et les minimes garçons. Ils présenteront des tracés techniques avec alternance de zones d'efforts et de zones d'adresse. Des obstacles naturels d'une hauteur maximum de 15cm pourront se trouver sur le parcours

Les six premiers relais seront effectués par les pupilles filles et garçons et les benjamines
Pour cette première série de relais, chaque équipe choisira l'ordre de passage.
En cas d'équipes incomplètes, le coureur de la même catégorie effectuera un 2^{ème} tour consécutif ou non consécutif

Les six derniers relais seront effectués par les benjamins, minimes dames et garçons.
Pour cette deuxième série de relais, l'ordre de passage sera choisi par les équipes.
En cas d'équipes incomplètes, le coureur de la même catégorie effectuera un 2^{ème} tour consécutif ou non consécutif

Les premiers relayeurs seront rangés sur 2 à 3 lignes espacées de 2,50m en fonction de la largeur de la zone, à partir de la corde, tous les 80 cm, dans l'ordre du classement général par équipe de la veille. Chaque coureur parcourt un tour

Les relais se font dans une zone située après la ligne d'arrivée matérialisée par des planches de 7cm à 15cm de hauteur en entrée et en sortie. Le coureur dans cette zone progressera à pied. Le relais se fera en tapant dans la main du suivant placé dans un couloir de relais. Les Comités sont rangés en face de leur couloir de relais dans un ordre déterminé selon un tirage au sort effectué la veille de l'épreuve.

Pour être classée, tous les coureurs de l'équipe devront franchir la ligne d'arrivée avec leur vélo sauf lors des 6 premiers relais. En effet, si un coureur se blesse et ne peut poursuivre à vélo ou à pied son parcours, le relayeur suivant de l'équipe concernée partira derrière le dernier concurrent. Lors des 6 derniers relais, cette possibilité ne sera pas acceptée et l'équipe se verra **classée dernière de l'épreuve**.

Si l'équipe est incomplète, un coureur de la même catégorie effectuera 2 tours consécutif ou non. Deux absences justifiées seront acceptées.

Toute sortie volontaire ou involontaire du circuit sera sanctionnée par une pénalité pouvant aller jusqu'à **la mise hors course de l'équipe**.

Les passages avec obstacles rapportés ne pourront donner lieu à pénalité.

Les changements de roues et de vélos se feront dans des zones aménagées. Tout dépannage et toute aide en dehors de ces zones seront sanctionnés par une pénalité de **100 points en moins pour l'équipe**.

La zone de relais sera matérialisée (entrée et sortie) par une planche de 15cm maximum, dans cette zone les coureurs devront descendre de vélo.

Zone de relais :

Dans cet espace, et dans chaque box, seul sera présent le coureur qui attend pour prendre le relais. Aucun éducateur ou accompagnateur dans cette zone.

Zone d'attente des équipes :

Dans cet espace seront présents les autres coureurs de l'équipe et deux accompagnateurs au maximum

En cas de présence de personnes supplémentaire dans cet espace, après un 1^{er} avertissement, une pénalité de 100 points par infraction pourra être prise pour non-respect de cette règle

IV – EPREUVES DE CONNAISSANCE GENERALE (barème 3)

- QUESTIONNAIRE :

C'est une épreuve individuelle avec un classement par équipes. Tous les concurrents seront soumis à un questionnaire sous forme de QCM (questions à choix Multiples). Les 25 questions seront issues de la culture générale cycliste, de la diététique cycliste et du code de la route.

Pour remplir le questionnaire, les concurrents disposeront de 30 minutes.

Deux questionnaires sont proposés : 1 pour la catégorie pupille + 1 pour les autres catégories.

Les bonnes réponses seront données à la fin de l'épreuve.

V - EPREUVE MECANIQUE (barème 3)

C'est une épreuve individuelle chronométrée courue en relais par équipe.

Les concurrents devront accomplir un geste mécanique différent en fonction des catégories sur un vélo de l'équipe. Une fois le geste technique accompli, le coureur devra passer le relais à son coéquipier. L'équipe vainqueur de l'épreuve sera celle ayant réalisée le meilleur temps.

Chaque comité a un couloir déterminé et rangé en fonction du classement de l'an dernier.

Les deux premiers pupilles devront démonter et remonter la roue avant (un pupille tient le vélo et l'autre réalise le geste mécanique).

Idem pour les deux autres pupilles

Pour les benjamins et benjamines par groupe de deux démontage et remontage de la roue arrière.

Pour les minimes par groupe de deux, ils devront démonter la roue avant, démonter le pneu, remplacer la chambre à air, gonfler la roue et la remonter sur le vélo.

Des pénalités en temps sont prévues pour chute du vélo, mauvais montage de la roue, mauvais gonflage, pincement de la chambre à air.

Les chambres à air devront être pliés et attachés (élastique, attache rapide, etc.)

A la fin de l'épreuve, les arbitres seront en charge de contrôler les gonflages des roues litigieuses, les Valves serrées, les chambres à air repliées, le matériel rangé

Matériel :

Deux chambres à air pliées

Démontes pneus

Pompe à vélo

Prévoir un crochet par barrière pour accrocher le vélo

VI - EPREUVE CLM PAR EQUIPE (barème 2)

Composition des équipes :

Chaque comité compose à leur libre choix 3 équipes de 4 coureurs

La constitution des équipes devra être donnée la veille de l'épreuve. Afin de garantir l'homogénéité entre les différentes vagues et pour éviter un maximum que des équipes se rejoignent, les comités présenteront 3 équipes numérotées de 1 à 3 par ordre de niveau de performance. (3= plus forte / 1= moins forte).

Déroulement de l'épreuve :

Circuit de 2 à 4 kms à parcourir 1 fois, les coureurs sont autorisés à prendre des relais. Aucune autre entraide ne sera admise (ex : pousser son coéquipier...)

Les départs seront répartis en 3 vagues. Chaque vague sera composée d'une des trois équipes de comité.

L'ordre de départ sera établi à partir du classement provisoire par équipe établi avant cette épreuve.

La 1^{ère} équipe du classement partant en dernier.

Cette règle s'appliquant pour les 3 vagues.

Départ toutes les minutes.

Une équipe rejointe ne doit pas gêner et prendre les roues de l'équipe qui la double sous peine de déclassement.

Matériel :

Le vélo utilisé sera le même que pour les autres épreuves route

Prolongateur interdit

Roues à rayons obligatoires pour toutes les épreuves

Classement :

Le temps sera pris sur le 4^{ème} coureur.

Les incidents mécaniques, techniques ou la chute ne seront pas prétexte à recommencer.

En cas de crevaison ou de chute, dûment constaté par un arbitre au cours de l'épreuve, le temps sera pris sur le 3^{ème} coureur.

En cas d'équipe incomplète une pénalité exprimée en % du temps moyen sera appliquée.

Le classement général de l'épreuve est établi sur l'addition des 3 temps des équipes de comité.

VII - EPREUVE SUR ROUTE (barème 1)

Les concurrents seront rangés sur la ligne de départ selon leur classement de l'épreuve de la vitesse.

CATEGORIES

Pupilles filles

Pupilles garçons

Benjamines

Benjamins

Minimes filles

Minimes garçons

DISTANCES

8 à 10 km

8 à 10 km

12 à 15 km

12 à 15 km

22 à 25 km

26 à 30 km

En cas de bris de matériel et de crevaison, même sur chute, le changement de vélo avec braquet conforme sera autorisé. Il se fera à poste(s) fixe(s).

Tout dépannage en dehors de ceux organisés sera sanctionné par **une mise hors course**.

Tout coureur doublé devra, s'il en reçoit l'ordre d'un arbitre, descendre de vélo et retirer son dossard qu'il remet à un arbitre au podium. **Tout coureur ne peut pas prendre le sillage d'un coureur qui n'est pas au même point km.** Tout refus d'obtempérer sera sanctionné par la **mise hors course**. La place qui lui sera attribuée sera celle qu'il occupait dans la course au moment de son retrait.

Les coureurs devront tenir leur ligne en course et à l'arrivée, sous peine d'une pénalité allant jusqu'à la **mise hors course**.

Les ravitaillements même en boisson, ne seront pas autorisés.

Une fois le départ donné aucun coureur ne pourra s'échauffer sur le circuit.

Après avoir franchi l'arrivée un coureur ne pourra repasser en sens inverse.

En cas d'infraction, l'équipe du coureur incriminé recevra une pénalité de 25 points en moins.

Dans la zone de dépannage, seront présents deux personnes par équipe au maximum.

VIII - REGLEMENTS TECHNIQUES POUR L'ENSEMBLE DES EPREUVES

1) Le casque, le dossard autocollant sur le casque, le dossard à épingles ou autocollant, seront obligatoires pour toutes les épreuves.

En cas de perte du casque durant une épreuve, le coureur devra s'arrêter immédiatement. Il ne repartira qu'à nouveau coiffé de celui-ci sous peine de **mise hors course**.

2) VÉLOS

Le contrôle technique des vélos sera réalisé le jeudi 3 Juillet 2014 de 14h à 19h00

a) Tous les types de vélos seront acceptés s'ils sont aux normes UCI.

Toute modification à l'équipement standard du vélo devra être présentée à la commission jeunesse avant le jeudi 3 juillet au plus tard.

Tout additif (comme les courroies de cales pied sur cales automatiques) aux équipements standards du vélo sera interdit.

Tous les vélos utilisables devront être vérifiés même ceux des responsables d'équipes

b) Les guidons dits « corne de vache » (embouts de guidon) sont interdits

c) Le développement sera limité à 7,01 m pour les Minimes et à 5,60 m pour les autres catégories.

Le blocage d'un ou des dérailleurs ne sera pas accepté.

3) OREILLETTES

L'utilisation d'oreillettes est interdite sous peine de **mise hors course**.

4) PEDALES

Pour le cyclo-cross, si les coureurs utilisent des pédales automatiques ils devront porter des chaussures cyclistes munies de cales, s'ils utilisent des pédales avec cale-pieds, même sans courroie, ils porteront des tennis.

5) CONTROLES TECHNIQUES

Avant la remise des dossards chaque concurrent :

- devra se faire établir son badge (voir paragraphe 8 du règlement général)
seront contrôlés ensuite

- l'état de marche de son vélo
- et le développement du vélo.

Avant chaque épreuve chaque concurrent :

- présentera son badge,
- Seront vérifiés :
 - . L'état du vélo
 - . Le développement du vélo.

Tout cas de fraude sera sanctionné par la **mise hors compétition** immédiate de l'équipe

6) ABANDON

Le concurrent qui abandonnera lors d'une épreuve sera classé à la dernière place de sa catégorie dans l'épreuve. Il pourra disputer les épreuves suivantes s'il justifie son abandon auprès des arbitres.

7) PENALITES

La mise hors course signifie que le concurrent ou l'équipe est exclu du Trophée de France et qu'il ou qu'elle ne figurera pas au classement final.

Le déclassement est une rétrogradation de place dans le classement de l'épreuve en cours. Le coureur pourra disputer les épreuves suivantes et participera au classement final.

Pour tous les cas non prévus dans ce règlement du Trophée de France des Jeunes Cyclistes, c'est « le règlement général » de la Fédération Française de Cyclisme qui servira de référence et dernier ressort le jury.

8) DISCIPLINE GENERALE DANS LE CADRE DU TROPHÉE DE FRANCE

Toute équipe engagée par son Comité Régional sera soumise au respect des règlements du Trophée de France et placée sous le contrôle des arbitres. Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe (parents et dirigeants) à l'encontre des arbitres ou des participants, entraînera la mise hors course de toute l'équipe concernée.

Seul le responsable de l'équipe sera habilité à solliciter le Jury d'appel en cas de contestation.

Le jet d'objet (bidons, papiers, etc ...) sera sanctionné par une pénalité en points pour l'équipe concernée

9) COMPOSITION DU JURY

- Le Président de la commission jeunesse
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- Le C.T.S. du Comité organisateur
- Le Coordonnateur Général du TFJC

Toutes les réclamations se feront par écrit et seront déposées au podium. Elles seront ensuite étudiées par le jury d'appel. Ses décisions se feront à la majorité, la voix du Président de la FFC étant prépondérante en cas d'égalité.

IX – BAREMES:

BAREME 1			
Places	Points	Places	Points
1	400	26	115
2	385	27	106
3	370	28	97
4	355	29	88
5	340	30	79
6	325	31	70
7	310	32	67
8	295	33	64
9	280	34	61
10	265	35	58
11	250	36	55
12	241	37	52
13	232	38	49
14	223	39	46
15	214	40	43
16	205	41	40
17	196	42	37
18	187	43	34
19	178	44	31
20	169	45	28
21	160	46	25
22	151	47	22
23	142	48	19
24	133	49	16
25	124	50	13

BAREME 2

Places	Points	Places	Points
1	2250	15	1075
2	2150	16	1000
3	2050	17	950
4	1950	18	900
5	1850	19	850
6	1750	20	800
7	1675	21	750
8	1600	22	700
9	1525	23	650
10	1450	24	600
11	1375	25	550
12	1300	26	500
13	1225	27	450
14	1150	28	400

BAREME 3

Places	Points	Places	Points
1	750	15	360
2	715	16	345
3	680	17	330
6	645	18	315
5	610	19	300
6	585	20	285
7	560	21	270
8	535	22	255
9	510	23	240
10	485	24	225
11	460	25	210
12	435	26	195
13	410	27	180
14	385	27	165